

info
ONDRES

Magazine d'informations municipales

Juin 2010 • n° 38

À LA UNE

• **Dossier : Enfance** jeunesse

Sommaire

3. **Éditorial**
4. **Mairie** ■
Les Délibérations du Conseil
Municipal du 3 mai 2010
7. **Locations saisonnières**
La navette de la Plage
8. **La forêt Ondraise est encore fragile**
Plan de sauvegarde communal
9. **Dossier à la Une** ■
Bouge ton été
13. **Communauté de Communes** ■
CPIE
CINESITE
14. **Vie Locale** ■
Cérémonie du 8 mai
La Maïade
15. **Latin'Ondres**
A.S.O.
16. **Foyer d'Education Populaire**
US Larrendart
17. **Concours des jardins fleuris**
18. **ECLAT**
Anim'Ondres
Clin d'œil - 1 € pour un gobelet
19. **Culture** ■
Gascon
20. **Bibliothèque**
Festi'Mai
20. **Économie** ■
Nouvel Institut de beauté
21. **Agenda** ■
22. **Informations pratiques** ■
24. **Ondres d'hier à aujourd'hui** ■

MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918
40440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Tel: 05 59 45 30 06
Fax: 05 59 45 22 20
Mail: contact@ville-ondres.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



Couverture : Laurence GUIRAUTON - La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.



Des accélérations de l'histoire, chaque période en a connu... Elles sont parfois imprévisibles, souvent brutales et presque toujours pérennes et irréversibles; elles sont enfin fondatrices d'un nouvel équilibre. L'histoire n'en retient que l'essentiel, le résultat...

Les historiens, eux, savent bien combien ces progrès ont à chaque fois suscité des débats, des oppositions farouches, des polémiques... C'est vrai en France, c'est vrai dans les régions, le département, jusque dans nos pays. Cela relève de ce bien tellement précieux que justement une de ces accélérations a imposé, la démocratie.

Le Seignanx, ses villes, ses villages ne font pas exception. Les élus aujourd'hui y sont confrontés à une double mission, celle de l'ancrage du Seignanx comme force incontournable, autonome et souveraine aux portes du BAB, celle de l'efficacité par l'édition des potentiels, la solidarité, la cohérence, le partage. Voilà bien des valeurs que notre engagement constant ne saurait galvauder... Voilà pourquoi avec la majorité du Conseil Communautaire nos délégués plaident pour une nouvelle perception des politiques locales où les synergies deviennent essentielles. Le législateur savait bien qu'en créant les Communautés de Communes, il dissoudrait dans le collectif certaines souverainetés, mais c'était le prix à payer à la bonne utilisation de l'argent public.

Le débat a effectivement eu lieu et dans le Seignanx... Avec, comme toujours les mêmes ingrédients, menaces, coups de griffe et même coups de gueule, quelques arguments et forces arguties. Pour notre part, à Ondres, nous appelons à la sagesse et à un juste retour à l'essentiel. Et l'essentiel, c'est de répondre avec efficacité à l'attente des contribuables. Le Conseil Régional, le Conseil Général par leur contribution en matière de développement économique savent bien que le Seignanx est un pôle essentiel dans le département.

Je reste convaincu qu'au bout du bout la raison saura l'emporter et que l'histoire saura se féliciter des avancées que nous mettrons en place.

Il restera aux historiens à retenir les termes d'un débat finalement devenu péripétie, et à nous dire que les plus grands critiques se muent très souvent en ardents flatteurs...

C'est aussi une constante de l'histoire.

Bernard CORRIHONS
Maire

Les délibérations du Conseil Municipal du 3 mai 2010

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Réalisation d'aires de dépôt sur le Littoral Landais. Approbation modification plan de financement.

M. le Maire précise au Conseil Municipal les difficultés rencontrées afin d'obtenir un financement de la Région Aquitaine ou de l'A.D.E.M.E. Finalement, l'État au titre du Fonds National d'Aménagement et du Développement du Territoire (FNADT), financera à hauteur de 20 % de la dépense subventionnable (25 900 € HT).

En conséquence le nouveau plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Union Européenne (FEDER)	33 %	8 547 €
- État (FNADT)	20 %	5 180 €
- Conseil général des Landes	23, 5 %	6 086,50 €
- Autofinancement	23, 5 %	6 086,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le nouveau plan de financement prévisionnel tel que détaillé ci-dessus.

Depuis plusieurs années, le Conseil Général des Landes nettoie les plages des Landes. Afin d'améliorer la qualité et la sécurité de ce service rendu aux communes, il a décidé la construction d'aires de dépôt des déchets ramassés à proximité de chaque plage Landaise.

À Ondres, cette aire vient d'être réalisée au bord de l'avenue de la plage juste avant le camping du CCAS. Cette aire permet d'accueillir une benne de stockage des déchets ramassés sur la plage par la cribleuse. Ces déchets sont évacués par le Conseil Général en fonction des besoins.

2 - Concours communal de fleurissement et d'embellissement 2010.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE la reconduction du concours communal de fleurissement et d'embellissement pour 2010.

Le règlement complet du concours de fleurissement et d'embellissement est disponible en Mairie. Ce concours organisé en deux catégories est ouvert à tous les Ondrais :

1^{ère} catégorie :

Propriétaires et locataires de maisons fleuries.

Propriétaires et locataires de terrasses, clôtures et balcons fleuris.

2^e catégorie :

Propriétaires et locataires d'entreprises ou commerces fleuris.

Propriétaires et locataires d'hôtels, restaurants, campings et cafés fleuris.

Les prix d'une valeur totale de 300 € en bons d'achat seront attribués pour l'ensemble des catégories et fixés par le jury.

3 - Projet d'aménagement du chemin de Piron.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les études préalables relatives à l'aménagement du chemin de Piron pour un montant de 680 000 € HT,
- **RETIENT** le principe d'aménagement du dossier APD établi par la SCP Pinatel-Bigourdan, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des Communes du Seignanx,
- **APPROUVE** le plan d'alignement fixant les limites du projet d'aménagement du chemin de Piron et les surfaces à acquérir par la commune,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et notamment la consulta-

tion des services fiscaux (estimations des terrains) en vue des acquisitions foncières,

- **DIT** que les crédits pour les acquisitions sont prévus au BP 2010.

Le chemin de Piron est une voie d'intérêt communautaire. Afin de permettre une circulation adaptée au trafic existant et futur sur ce chemin, la Communauté de Communes, en accord avec la commune d'Ondres, a décidé l'élargissement de la voie. Le projet d'aménagement est aujourd'hui au stade de l'Avant-projet Sommaire. Ce document permet de définir précisément l'emprise du futur chantier et donc les limites des terrains à acquérir.

4 - Création de postes saisonniers 2010 aux services Techniques et Animation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE la création de :

- 2 postes saisonniers d'Adjoint Technique Territorial de 2^e classe à temps complet, 35 h/35^e, du 1^{er} juillet au 31 août 2010 inclus

- 2 postes saisonniers d'Adjoint Technique Territorial de 2^e classe à temps complet, 35 h/35^e, du 14 juillet au 15 août 2010 inclus
- La création de 8 postes saisonniers d'Adjoint Territorial d'Animation de 2^e classe à temps complet, 35 h/35^e, du 1^{er} juillet au 31 août 2010 inclus.

5 - Création de six postes saisonniers de Sauveteurs, Éducateurs des Activités Physiques et Sportives de 2^e Classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE, pour la saison estivale 2010 (du 19 juin au 12 septembre 2010 inclus), de créer 6 postes saisonniers de Sauveteurs, Éducateurs des Activités Physiques et Sportives de 2^e classe, à temps complet.



6 - Création de 3 postes saisonniers d'Agent de Surveillance de la Voie Publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE la création de 3 postes saisonniers d'Agent de Surveillance de la Voie Publique à temps complet, 35 h/35^e, du 1^{er} juillet au 31 août 2010.

Comme chaque été, afin d'accueillir au mieux tous les visiteurs, la mairie renforce ses équipes. La municipalité embauche du 20 juin au 13 septembre six jeunes Maîtres Nageurs Sauveteurs qui prêtent main-forte aux trois CRS mis à disposition par l'État en juillet et août.

Le nombre d'agents de Police Municipale est lui porté à 5. Ces personnels de sécurité, qui font preuve tout l'été d'un grand dévouement, travaillent main dans la main avec les gendarmes de Tarnos et les pompiers du Seignanx.

Afin d'entretenir les espaces publics, la commune embauche aussi six jeunes qui viennent aider les personnels des services techniques. Les Ondrais qui fréquentent la plage mesurent les efforts réalisés tous les ans par ces jeunes pour que les espaces communaux soient parfaitement entretenus.

Au Centre de Loisirs, là aussi l'équipe permanente est renforcée et suppléée par 8 jeunes qui permettent aux enfants Ondrais de passer le meilleur été possible.

Pour tous ces postes, dans la mesure du possible (compétences des candidats), les jeunes Ondrais puis du Seignanx, sont privilégiés. Un grand merci à tous ces personnels qui, par leur travail, font en sorte que les vacances et les week-ends des autres ne soient que du plaisir.

7 - Mise en place d'astreintes



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

- Approuve la mise en place de l'organisation d'un système d'astreintes au plan communal.

Les agents relevant des cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux, volontaires et répondant aux exigences techniques et logistiques des astreintes seront amenés par tour de rôle à effectuer cette mission.

Ondres est devenu au fil des ans une commune touristique accueillant tous les jours de l'été plusieurs milliers de visiteurs à la plage. Grâce aux associations, les animations nocturnes se sont multipliées : Casetas, Bœuf grillé, mercredi de la Pelote, courses de vaches...

Afin d'assurer la continuité du service technique municipal 24 h/24 h pendant l'été, nous nous devons désormais de mettre en place un système d'astreintes.

L'astreinte a pour but de répondre à une urgence technique en dehors des horaires habituels des services, comme par exemple : un appel des différents services d'urgence pour un accident de la route, des objets sur la voie publique, ou plus simplement des défaillances des installations municipales, etc...

Ce système d'astreintes, particulièrement utile en période estivale, sera prolongé tout au long de l'année, ce qui est devenu indispensable dans une commune de la taille d'Ondres.

8 - Modification de l'article 2 « compétences » des statuts de la Communauté des Communes du Seignanx.

Monsieur le Maire rappelle l'adoption par le Conseil Communautaire, le 14 avril 2010, de la modification de l'article 2 des statuts relatifs aux compétences, à savoir :

- Protection et mise en valeur de l'Environnement pour la mise en place d'un schéma directeur Vélo Littoral Aquitain.
- Action Sociale pour l'accompagnement à la construction d'un Établissement Public d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes sur la Commune de Saint André de Seignanx.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

APPROUVE la modification de l'article 2 « Compétences » des statuts de la Communauté des Communes du Seignanx.

En modifiant ainsi ses statuts, la Communauté de Communes du Seignanx va pouvoir concrétiser deux projets ambitieux de son programme pour le mandat 2008/2014.

Il s'agit de permettre la mise en chantier d'une nouvelle maison de retraite avec unité Alzheimer et de développer un réseau de pistes cyclables. Si cette modification des statuts n'est pas votée par l'ensemble des conseils municipaux du Seignanx, ces projets ne verront pas le jour. En effet, désormais, comme pour la plupart des projets structurants, l'État, la Région, le Département ne subventionnent que des dossiers portés par des intercommunalités.

Une fois encore, le partage des moyens et la mise en commun des énergies prennent tout leur sens dans le Seignanx. ■

Réglementation des locations saisonnières

Louer un logement aux touristes, une bonne idée, mais quelques règles à respecter.

Avec l'été qui arrive, quelques panneaux aux façades des maisons ou des jardins recommencent à fleurir. « À louer maison avec piscine, T3 à louer, Appartement à louer... ». La plupart du temps ces annonces sont relayées par des sites Internet privés que l'on peut découvrir en cherchant sur le Web: Location d'été à Ondres (Landes).

Louer l'été, tout, ou partie de son logement principal pour arrondir son revenu annuel et profiter ainsi de la manne touristique qui est présente à Ondres, est une excellente idée. Ceci étant dit, cette activité même si elle est occasionnelle n'en est pas moins commerciale... Elle nécessite donc le respect de quelques règles, en particulier:

- Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit le déclarer en mairie au plus tard le 1^{er} juillet.
- Le loueur devra percevoir et acquitter la taxe de séjour correspondante à son meublé.
- Le revenu de la location devra faire l'objet d'une déclaration fiscale dans le cadre de l'Impôt sur le Revenu.
- Les contrevenants à cette réglementation s'exposent à un dispositif de sanctions.

Le détail de la réglementation ainsi que les imprimés de déclaration sont disponibles en Mairie.

Au-delà de l'aspect légal, il en va une fois encore de l'équité fiscale entre les administrés Ondrais. Accueillir des touristes à Ondres coûte à la commune, en équipement, en entretien, en personnel... Les hébergeurs professionnels mais aussi une trentaine d'Ondrais déclarent tous les ans louer un ou plusieurs hébergements. Ces personnes payent des taxes et impôts en rapport avec cette activité. La taxe de séjour perçue au final par la commune nous permet d'assurer un accueil touristique de qualité. Il est donc normal que tous les hébergeurs, et non seulement certains, participent de la même façon au prélèvement de la taxe de séjour. De plus, pratiquer cette activité commerciale sans déclaration préalable et de ce fait sans assurance peut se révéler être un pari très risqué. En effet, en cas d'accident provoqué par le locataire (incendie par exemple), le loueur ne sera pas couvert par sa compagnie d'assurance.

Enfin, déclarer cette activité et en plus adhérer comme beaucoup d'autres Ondrais à l'Office de Tourisme Communautaire du Seignanx permet d'optimiser la location de son meublé. En effet, l'Office de Tourisme propose à ses membres plusieurs services améliorant la gestion du meublé loué.

Cet été, à la demande de la Préfecture, les services municipaux seront donc particulièrement vigilants en ce qui concerne la location de meublés. ■

La navette de la plage reprend ses rondes d'été

Avec plus de 32 000 passagers transportés, elle a été plébiscitée l'été dernier, tant par les touristes que par les Ondrais. En cœur de saison, à certaines heures elle a même été saturée. Ce service municipal revient donc cette année, avec quelques améliorations pour satisfaire encore davantage ses utilisateurs.

Tout d'abord, du 24 juillet au 21 août une troisième navette viendra renforcer le service. Cette troisième navette circulera du parking de l'école maternelle jusqu'à la plage. Elle permettra ainsi de limiter les temps d'attente aux arrêts du bourg qui ont tendance à s'allonger en cœur de saison à cause de la circulation qui se densifie. De plus, elle augmentera le nombre de rotations et donc la capacité d'accueil du service le soir au retour de la plage.

Autre innovation de cet été, un nouvel arrêt sera organisé au carrefour de Bertrix. Il permettra aux habitants des quartiers alentours et aux touristes résidents au Lodge, de mieux profiter de la navette.

De plus, l'arrêt du stade va être réorganisé afin d'accélérer les rotations des navettes. Des places de stationnement vont être matérialisées le long des courts de tennis pour améliorer le stationnement des voitures dans ce secteur.

Le dimanche matin le service de navette démarrera de la plage vers le bourg dès 10 h pour permettre aux touristes

et aux Ondrais d'aller au marché sans leur voiture.

En matière de communication, le défi de cet été est de mieux faire connaître la navette de la plage à nos voisins. En effet, nombreux sont les habitants du Seignanx, de l'agglomération Bayonnaise ou du Pays Basque qui profitent de notre plage l'été. Grâce à la Communauté de Communes, nous allons renforcer notre communication dans les communes avoisinantes pour que les parkings de la maternelle et du stade deviennent de véritables « parkings relais ». Réussir ce pari nous permettra de limiter le stationnement anarchique et la circulation sur la route de la plage.

Enfin, il faut noter que les hébergeurs professionnels qui ont bien compris l'intérêt du service pour les touristes ont accepté cette année de participer à son financement. Ainsi le service de navette sera amélioré cet été sans que cela ne pèse davantage sur les finances de la commune. Nous ferons en fin d'été le bilan de la navette de la plage version 2010, mais d'ores et déjà nous lui souhaitons Bonne Route. ■



La forêt Ondraise est **encore fragile**



18 mois après le passage de la funeste Tempête Klaus, l'O.N.F. a enfin terminé le nettoyage de ses parcelles de forêt sur le territoire communal. Tous les arbres tombés ont été débités et évacués. De plus, l'ONF a fait réaliser deux pistes et deux aires de stockage du bois pour faciliter, à l'avenir, l'ex-

ploitation forestière de ses parcelles. L'une se situe en limite de commune avec Tarnos et l'autre au pont de l'Anguillère.

Cependant, beaucoup de parcelles privées n'ont toujours pas été nettoyées. Certains pins déracinés sont encore en équilibre dangereux. Les châblis au sol sont particulièrement inflammables. Pire, les pins étant fragilisés, cet été encore, il faut redoubler de vigilance quant au risque de feu de forêt. Respectez et surtout faites respecter ces quelques consignes pour que l'été ne se transforme pas en drame. Quels que soient la période et le lieu, il est interdit d'allumer un feu, (même pour brûler des branchages chez soi). Ne fumez pas en forêt. Ne laissez aucun déchet en forêt en particulier en verre. Avec la bonne volonté de chacun, on peut espérer que la forêt dépasse cette crise et retrouve son visage dans les années à venir. ■

Mise en place du **plan de sauvegarde communal**

L'actualité montre qu'aucune commune n'est à l'abri de catastrophe qu'elle soit naturelle ou accidentelle : Les événements marquants nous rappellent régulièrement que des situations sont susceptibles de perturber le fonctionnement quotidien de nos organisations.

On peut citer par exemple des phénomènes extrêmes comme les inondations dues à « Xynthia » à la Fausse sur Mer en 2010, la tempête « Klaus » de 2009 qui a endommagé notre commune, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse en 2001 ou encore l'incendie à Nantes en 1987 qui a nécessité l'évacuation de 35 000 personnes. Les communes étaient mal préparées à faire face à ce genre de risques majeurs.

La sécurité civile a donc créé les outils nécessaires aux maires, pour se préparer et ainsi faire face à des situations extrêmes.

La municipalité d'Ondres consciente du problème met en place le P.S.C. « Plan de Sauvegarde Communal »

Qu'est ce que le Plan de Sauvegarde Communal ?

C'est un outil qui permet d'être prêt si nécessaire pour gérer un événement, une catastrophe.

Un document opérationnel doit être établi à partir d'un état des lieux de la commune. Cette première étape consistera à :

- Établir un découpage des quartiers potentiellement à risque
- Recenser les lieux et les établissements recevant du public
- Répertoire les ressources locales (hébergement en cas d'évacuation...)
- **Établir une liste de bénévoles (appelée: Réserve Communale de Sécurité) et de matériels**

Des bonnes volontés se présentent spontanément. L'objectif de la Réserve Communale de Sécurité est de pouvoir encadrer ces bonnes volontés.

Vous êtes intéressés pour vous porter bénévoles à la Réserve Communale de Sécurité, contactez Paquita EVERITT au numéro indiqué ci-dessous. Lors de votre inscription, elle vous remettra un document explicatif.

• **Établir la liste de personnes à mobilité réduite qui souhaiteront se faire connaître.**

Afin de mieux cibler notre aide, nous sollicitons tous les administrés connaissant des « personnes nécessitant une attention particulière » qui acceptent d'être répertoriés sur le fichier S.A.I.P « Système Alarme et Information de la Population » de s'inscrire en mairie.

Rappelons que le Plan Communal de Sauvegarde reste sous la responsabilité du Maire en tant que directeur des opérations de secours, pour tout événement localisé sur son territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter
Paquita EVERITT
Tél. : 05 59 45 29 15
Fax : 05 59 45 22 20
e-mail : projet@ville-ondres.fr ■

Dossier

à la une

Dossier Spécial : ENFANCE JEUNESSE

Bouge ton été

TEMPS LIBRE ET APPRENTISSAGE

L'équipe du service jeunesse proposera cet été une offre de loisirs diversifiée pour que chaque jeune puisse y trouver un centre d'intérêt. Ainsi des activités de détente et de découverte viendront jalonner la période estivale.

Que ce soit sous la forme de stage, d'activités ponctuelles ou encore de séjour, la Maison des Jeunes reste un rendez-vous incontournable pour les jeunes qui souhaitent passer des vacances dynamiques et riches d'expériences.

La Maison des Jeunes récemment « relookée » proposera de nombreuses animations en journée mais aussi en soirée. Les jeunes peuvent aussi proposer leurs projets. Impliqués de la conception à la réalisation, ils deviennent alors acteurs de leurs vacances.

Durant les mois de juillet et d'août les préados et les ados d'Ondres pourront composer le programme de leurs vacances avec des séjours, des stages sportifs, plusieurs soirées par semaine, des après-midi d'animations sportives, des journées de découverte et de détente, ainsi que tous les projets organisés par les jeunes eux-mêmes.



Inscriptions vacances d'été 2010

Service Jeunesse

Maison des Jeunes

Mardi Jeudi et Vendredi de 17h à 19h

Mercredi et Samedi de 14h à 19h

Tél : 05 59 45 34 97 ou 06 65 69 49 88

jeunesse@ville-ondres.fr

Accueil à la Maison des Jeunes

Tous les jours de 16h à 20h, l'équipe d'animation assure un accueil. Espace de détente: ping pong, Baby foot. Nous étudions toutes les propositions d'activités faites par les jeunes. Certains soirs, le service jeunesse te permet une veillée à faire entre amis (à la maison des jeunes ou à l'extérieur). Viens prendre les infos pour en savoir plus



La Toile du jeudi

Le jeudi soir le service jeunesse te propose la possibilité de visionner un film (en plein air, au cinéma, à la maison des jeunes). Tu participes au choix du film à voir.



Journées découvertes

Cet été nous proposons alternativement des journées baignades, pêche en mer, escalade, rafting, accrobranche, etc. Viens prendre les infos et t'inscrire dès maintenant.



Festivals

Cet été, l'équipe d'animation favorise l'accès à deux festivals:

Alpha Blondy au festival d'Hélette le 2 juillet
Festival de rue d'Hastingues (acrobates, musiciens, théâtre,...), le 14 juillet



Le Rendez vous du mardi

Les mardis après midi, nous proposons à la plage, ou sur les espaces sportifs communaux des RDV sportifs.

Les équipes de jeunes viennent le temps d'une après-midi, pour des rencontres sportives de Jorki ball, beach soccer, beach brasil volley ball, beach rugby, Tchuk Ball (Exclusivité à découvrir absolument), Tournoi de tennis, Pala ou pelote.

Viens prendre les infos sur ces RDV hebdomadaires et les modalités d'engagement.



Des stages sportifs

Stage voile pour les 11 / 13 ans

A LAHONCE

Du lundi 5 juillet et Mardi 6 juillet
De 14h à 17h

Stage de sauvetage côtier 13 / 17 ans

PLAGE D'ONDRES

Les 12, 13 et 15 juillet
Le matin et l'après midi
*Obtention de l'attestation
aux premiers secours
Pratique du sauvetage sportif*

Stage tir à l'arc

A BOUCAU

Du Mercredi 18 au Vendredi 20 août
De 15h à 17h30

Stage de surf 11 / 15 ans

PLAGE DU METRO

Lundi 23 août (10h)
Mardi 24 août (10h45)
Mercredi 25 août (11h10)
Initiation

Des Séjours

Séjour Canyonning

SIERRA DE GUARA

Du 7 au 9 Juillet
Lieu d'hébergement :
Camping (Espagne, Aragon)
Pour les 13 / 17 ans
(priorité aux jeunes impliqués dans les travaux réalisés
à la Maison des jeunes)

Ascension du Vignemale (3300 m. alt.)

Du 21 au 22 Juillet
Lieu d'hébergement :
Refuge de Bayssalance
Pour les 15 / 17 ans

Camp vélo Soustons

Du 29 et 30 Juillet
Lieu d'hébergement :
Centre sportif de Soustons
Pour les 10 / 12 ans

Les vacances au centre de loisirs

Le temps où les centres de loisirs étaient considérés comme des garderies est révolu. Le centre de loisirs reste à côté de l'école un acteur éducatif incontestable. Ainsi il développe tout au long de l'année les relations avec les familles des enfants accueillis. Il s'agit de construire avec les parents un projet ambitieux où le développement de l'enfant reste la première préoccupation.

L'équipe d'animateurs proposera cet été un panel d'activités riches et variées. La proximité de la forêt et de la dune sera l'occasion pour les enfants de redécouvrir notre environnement et ses multiples richesses. Pour cela, le centre de loisirs fonctionne sur la base d'ateliers auxquels les enfants peuvent librement s'inscrire. Ces ateliers sont complétés par un travail par groupe d'âge lors duquel les enfants peuvent élaborer des projets s'inscrivant dans le temps.

L'objectif premier est de permettre aux enfants de se détendre et de passer de bonnes vacances avec leurs camarades.

Nous ne sommes pas là pour imposer des activités mais bien pour proposer des possibilités d'animation aux enfants avec la possibilité qui est laissée à chacun de ne rien faire si ce n'est de profiter de son temps de vacances.

Pour cet été, le centre de loisirs rejoindra le parc de la salle Dous Maynadyes.

Des séjours courts, des sorties à la journée, des ateliers culturels et sportifs, autant d'occasions pour vos enfants de passer de bonnes vacances avec leurs copains tout en s'enrichissant.

Renseignements :

Mairie Ondres

Service Enfance

05 59 45 30 06 - 06 14 41 30 58



Centre de loisirs d'Ondres - Juillet et Août 2010

Des Activités au centre de loisirs

Les activités de découverte

Elles doivent permettre aux enfants de découvrir ou d'approfondir une pratique sportive, d'expression ou de réalisation manuelle.

Les projets de groupe

Ce moment se veut un espace de parole et d'écoute, où l'on apprend la prise de décision et la réalisation de projets communs dans une dynamique permettant à chacun de se développer en confiance et en sécurité. L'esprit de groupe sera prédominant.

Ces projets pourront émaner des envies du groupe d'enfants mais pourront être aussi à l'initiative des animateurs qui grâce à certaines de leurs compétences souhaitent emmener le groupe vers la découverte de nouvelles activités.

Ali Baba

Ce sont des temps d'activités qui doivent permettre aux enfants de se détendre, de s'approprier le centre de loisirs.

Les enfants pourront librement apprendre la sociabilisation par le jeu et appréhender le centre comme un lieu de loisirs.

Ludo Délire

Ludo Délire consiste à proposer aux enfants une après-midi « animation parc de loisirs » où les enfants peuvent aller à leur guise d'une animation à une autre.



Des sorties par tranches d'âges

Attention: pour des raisons de législation le nombre de places de certaines sorties est limité.

Pour le groupe des 3 / 4 ans Tous les mardis matins

Parc animalier de Labenne
(20/07 et 17/08)

Piscine de St Geours de Marenne
(6 et 27/07 et le 10/08)

Accro branche à Labenne (3/08)
Jeux d'eau au centre de loisirs

Pour le groupe des 5 / 7 ans Tous les mercredis

Piscine de St Geours de Marenne
(28/07, 4 et 25/08)

Équitation (21/07, 18/08)

Ferme d'Arremont (7/07, 11/08)

Pour le groupe des 8 / 10 ans Tous les jeudis

Voile à Lahonce (8/07, 19/08)

Aquatic Parc à Labenne
(22/07, 5/08)

Équitation (29/07 et 12/08)

Piscine de St Geours de Marenne
(26/08)

Des Séjours

Séjour Equitation

Du 5 au 9 juillet

Lieu d'hébergement :

Parc Dous Maynadyes (sous tentes)

Pour les 8 / 10 ans

Séjour Surf

Du 26 au 30 Juillet

Lieu d'hébergement :

Parc Dous Maynadyes (sous tentes)

Pour les 8 / 10 ans

Séjour Métiers d'Antan

Du 9 au 13 Août

Lieu d'hébergement :

La ferme du Chaudron magique

47260 BRUGNAC

Pour les 6 / 10 ans

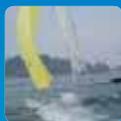
Séjour Nature et Création

Du 23 au 27 Août

Lieu d'hébergement

Hélette (Pays Basque)

Pour les 8 / 10 ans



Communauté de Communes



Communauté de Communes
du SEIGNANX

CPIE

Les rendez-vous du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement.

Développons ensemble une attitude écologiquement responsable.

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx et Adour poursuit ses actions de découverte autour de l'environnement.

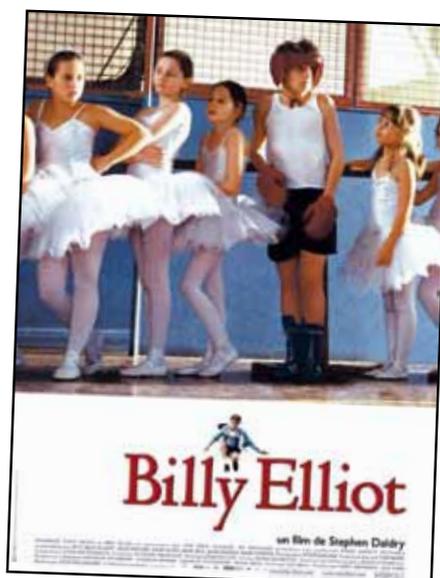
	Mercredi 21 juillet	10 h - 12 h St Martin de Sx Adultes: 3€ Gratuit: - 18 ans et adhérents	« Biodiversité du Seignanx »: BALADE découverte des libellules et papillons des Barthes en compagnie d'un guide du CPIE. Prévoir chaussures de marche - Balade de 2 km. Réservation obligatoire au CPIE. RV: parking de l'étang de Naciet, route de Puntet à Saint Martin de Seignanx.
	Vendredi 20 août	8 h - 11 h CPIE Adultes: 3€ Gratuit: - 18 ans	Dans le cadre des randonnées organisées par l'Office de Tourisme du Seignanx, une balade vous est proposée pour découvrir les milieux naturels du Seignanx. Prévoir chaussures de marche - Balade de 5 km. Réservation obligatoire à l'Office de Tourisme du Seignanx (Ondres): 05 59 45 19 19 RV: parking visiteurs du CPIE.
	Dimanche 3 octobre	10 h - 19 h CPIE - GRATUIT	JOURNÉE THÉMATIQUE: conférence, film, expositions, marché BIO et équitable, ateliers...
	vendredi 26 novembre	14 h - 16 h Capbreton Adultes: 3€ Gratuit: - 18 ans et adhérents	« Les oiseaux du littoral landais »: découverte et identification des oiseaux côtiers au cours d'une balade autour du lac d'Hossegor. Matériel optique mis à disposition. Réservation obligatoire au CPIE: 05 59 56 16 20 RV: parking cafétéria Leclerc Capbreton (Bd des cigales - D 152)

Retrouvez plus d'informations sur www.cpie-seignanx.com / Tél.: 05 59 56 16 20 ou
CPIE Seignanx et Adour - 2028 route d'Arremont - 40390 St Martin de Seignanx
Tél.: 05 59 56 16 20 - Email: cpieseignanxadour@orange.fr ■

CINESITE 2010

Seul Festival se déroulant pendant les quatre mois d'été sur un itinéraire de 150 lieux en France et en Europe, Cinésites propose des projections de films sur grand écran. De châteaux en villages ruraux, de maisons d'écrivain en ruines antiques, de friches industrielles en parcs nationaux... deux équipes du Centre Jean Vigo sillonnent les routes de vos vacances pour conjuguer patrimoine et grand écran. Laissez-vous donc séduire par la magie du cinéma sous un ciel étoilé... La Communauté de Communes du Seignanx vous invite à cette soirée le 21 juillet 2010. Spectacle à 20 h suivi de la projection en plein air (à la tombée de la nuit) du film Billy Elliot. Gratuit, Restauration sur place.

21 juillet 2010 - Place Dous Haous - 40220 Tarnos
Renseignements Office de Tourisme Communautaire
du Seignanx 05 59 45 19 19 ■



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 1945 mettait un terme à l'horrible cataclysme que fut la seconde guerre mondiale. Chaque année, la France commémorera cette date.

Des noms pour toujours restent gravés dans nos mémoires: Hiroshima, Nagasaki, Dachau, Auschwitz; des mots nous reviennent terribles et lancinants: camp de concentration, extermination, déportation... D'autres enfin nous sont plus souriants: résistance, libération.

Et puis chacun revoit avec bonheur le général Leclerc libérant Paris, ou le Général De Gaulle traversant Paris dans une marche triomphante. Le temps, comme toujours a apaisé les mots, il ne faudrait pas pourtant qu'ils ne soient que des mots, mais des leçons qui restent pour toujours.

Alors, en ce 8 mai, je vous invite à feuilleter un instant votre livre d'histoire, par les photos qui parlent beaucoup plus que ne parlent les mots. 1936, c'était les premiers congés payés, les premières vacances, les hommes libérés du poids de leur travail, les femmes en beauté, les bicyclettes en goguette, les familles en joie, le bonheur tous ensemble... et puis déjà les premiers signes d'une terrible peste noire. Et 1939, la guerre... La France envahie, les files de familles ploquant sous leur fardeau, cherchant ailleurs une hypothétique protection... Et puis ces corps affamés, entassés parfois dans des fosses communes, ces trains bondés, ces camps, l'horreur que nul ne saurait décrire à sa juste mesure. Les photos sont bien là, plus dures que les mots... Elles ne sauraient pourtant représenter le temps: 1936-1939, 3 ans pour que la France passe du bonheur le plus pur aux pires atrocités 3 ans, un tout petit instant au regard de l'histoire. Après avoir signé les accords de Munich, Daladier acclamé par la foule murmura « Les



pauvres, s'ils savaient! ». De toutes les leçons de cette tragédie, c'est que dans tous les pays, il n'est jamais de bonheur pour toujours, la joie arrive quelquefois, le pire attend toujours, tapi on ne sait où?

Alors, chers concitoyens, il faut toujours savoir bien mesurer, bien peser, contrôler encore et toujours... C'est cela le fondement de la démocratie, c'est cela le meilleur garant contre tous les excès. Les Français ont trop souffert pour n'être pas aujourd'hui vigilants, mais les Français ont bien trop résisté pour ne pas croire en leur capacité. Alors, nous les enfants, les petits enfants, peut être les arrières petits enfants, c'est ce serment de vigilance que nous devons à nos anciens.

En se souvenant de quatre dates:

- 1929 la crise boursière
- 1933 Élection d'Hitler
- 1936 le bonheur pour tous
- 1939 L'horreur sans nom

L'histoire ne se renouvelle jamais a-t-on coutume de nous dire. Les leçons qu'elle nous donne, sont, elles, éternelles. ■

*Discours de Mme Hélène ALONSO,
1^{re} Adjointe au Maire d'Ondres*

La Maïade

En cette veille du 1^{er} mai, le temps n'était pas de la partie, heureusement le mai particulièrement coloré a égayé le ciel gris de cette fin d'après-midi. Les jeunes d'Anim'Ondres ont honoré notre maire Bernard Corrhons. Les élus expérimentés ont initié les plus novices pour le choix du jeune pin, la décoration du mai et c'est tous ensemble qu'ils l'ont planté. Bernard Corrhons a donc profité de cette occasion pour accueillir chez lui l'équipe d'Anim'Ondres et son conseil municipal...



La soirée s'est prolongée au-delà de la tombée de la nuit, et pour une fois, les affaires municipales n'étaient pas au cœur des conversations... ■

Latin'Ondres, une soirée endiablée

Depuis le temps que l'on en parlait, la soirée latin'Ondres a eu lieu le 4 juin à l'espace Capranie. Tout a débuté sur le fronton avec des cours de salsa devant la buvette de l'ASO.

Là, les aficionados de la « clave latina » ont pu s'en donner à cœur joie. Pour les uns l'occasion d'apprendre les bases de la danse salsa et pour les autres celle d'échanger les dernières passes apprises à l'occasion d'autres soirées; Arrive enfin l'heure du concert... le Big Band Côte Sud et ses 23 musiciens réussissent à captiver le public dès les premières notes. Mambo, Cha cha cha, Son, Jazz s'enchaînent à un rythme effréné. Arrive l'heure de l'entracte, l'occasion d'aller se rafraîchir à l'espace restauration, pendant que la scène se prépare pour le second groupe sud américain. Diabloson arrive sur scène et le tempo salsa emplit la salle Capranie. C'est parti, pour deux heures de concert. Un répertoire qui voyage entre « el Sabor » incomparable de la musique sud-américaine, el son cubano, la salsa portoricaine et les compositions du groupe ponctuées de « DESCARGAS CALIENTES », avec la présence exceptionnelle de Gustavo Asario Garcia, de Rafael Quintero et de Alfredo Garcia, trois chanteurs reconnus au niveau international. En bref, Le festival Latin'ondres est né et il nous tarde déjà d'assister à la seconde édition qui aura lieu en juin 2011. ■



A.S.O.

L'essentiel est assuré: Le maintien en Fédérale 3 pour la 2^e année consécutive



Encore une saison stressante, où l'A.S.ONDRES a dû attendre la dernière journée pour se maintenir en fédérale 3 en battant ARUDY sur le score de 24 à 06. Finissant à la 7^e place de la poule 4 – Secteur Sud ouest, les objectifs fixés par le Comité Directeur ont été atteints.

La réserve quant à elle, termine seconde de poule, maîtrisant parfaitement sa saison en proposant un jeu agréable à l'ensemble des spectateurs (18 Victoires pour 4 Défaites). Elle se qualifie directement pour le championnat de France, le dimanche 16 mai 2010 contre COARRAZE NAY; et on croise les doigts pour la suite des phases finales!!!

D'ores et déjà, félicitation à l'ensemble du groupe Seniors: joueurs, entraîneurs et encadrement.

La saison 2010 – 2011 commence déjà pour l'ensemble de l'équipe dirigeante avec la mise en place d'un projet sportif intégrant l'ensemble des forces vives présentes et futures du club: de l'école de rugby à l'équipe Seniors.

La restructuration des clubs de Fédérale 3 prévue à la fin de la saison prochaine nous promet une saison difficile car il faudra terminer dans les six premiers de la poule pour espérer se maintenir à ce niveau.

Pour le Secteur Sud-ouest, les 4 Poules de 12 clubs passeront à 4 Poules de 10 clubs avec toujours 3 descentes. Les clubs restants auront la possibilité de recruter des joueurs sous contrats.

Cette restructuration permettra, à l'échelon inférieur, de créer une poule Honneur Fédérale avec l'ensemble des « descentes » et les premiers de la poule Honneur. Il est dommageable que les clubs soient une fois de plus les derniers à être informés et à être impliqués dans cette modification; c'est peut-être cela l'amateurisme prôné par nos instances fédérales.

Nous lançons un appel à tous les dirigeants et aux jeunes en particuliers aux catégories CADETS Année 1994 & 95 + JUNIORS - Année 1992 & 93, qui souhaitent s'associer à notre projet sportif et à nous rejoindre:

Contact: 0682002814 ou asondres@voila.fr

En espérant vous retrouver nombreux autour du stade ou en intégrant notre équipe dirigeante lors de la saison 2010 – 2011. Bonnes vacances à tous!!!

Quelques dates à retenir organisées par le club:
Mardi 13 juillet 2010 - CASETAS – Place R. Feuillet
Samedi 7 août 2010 - Tournoi de BEACH RUGBY - Plage d'Ondres

Tous les Lundis Soir à partir du 5 juillet 2010 – Course de vaches au Stade d'Ondres. ■

Foyer d'éducation Populaire

Les projets de l'été 2010 du FOYER.

<http://www.foyer-ondres.fr/>



À l'approche des grandes vacances, les traditionnelles activités estivales du FOYER sont déjà programmées : La Cyclondraise durant les fêtes, les casetas le 13 juillet, les Courses de vaches landaises tous les lundis à partir du 5 juillet jusqu'au 23 août, les spectacles donnés par les échassiers : « Les Bergers du Seignanx », Le tournoi de « beach-volley » du 15 août, le voyage des Seniors en Slovénie du 14 au 21 septembre.

LES CYCLOS

Les Cyclos du Foyer organisent **les Randonnées des Fêtes** le dimanche 27 juin :

Départs du stade d'Ondres - Participation 3 € (casse-croûte inclus).

Rando Cyclos 35, 55 ou 85 km départs à partir de 7 h 30.

Randos Familiales VTT 14 km

Marche 7 km départs à partir de 8 h 30.

LES ÉCHASSIERS « Les Bergers du Seignanx »

C'est une saison estivale 2010 bien remplie qui s'annonce pour les « bergers » : une présence dans tous les coins et recoins du Seignanx et au-delà, le long de notre belle côte landaise !



Mais c'est surtout un grand moment qui est prévu pour le 22 août : la représentation du « Seigneur des Agneaux » au cœur d'un des plus grands festivals aquitains : ESTIV'OC à Pau !

Notre spectacle théâtral original, qui met en valeur notre culture et nos musiques du Sud, a tapé dans l'œil des organisateurs de ce festival, internationalement renommé. C'est donc une occasion supplémentaire de voir, ou revoir, ce spectacle tant apprécié, qui se déroulera au théâtre St Louis à Pau, le dimanche 22 août après-midi (entrée gratuite).

Pendant ce temps, le calendrier des sorties continue de se remplir avec un projet de sortie en Auvergne cet automne... Consultez le site :

<http://pagesperso-orange.fr/echassiers.seignanx/>

VOYAGES

Les responsables du prochain voyage en SLOVÉNIE, via Venise, du 14 au 21 septembre signalent qu'il reste encore quelques places...

Les affichages sont assurés au Foyer Club.

Restaurant, veuillez les consulter. Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

M^{mes} CORRIHONS Suzon 05 59 45 32 15

DUVERT Dany 05 59 45 14 98

LOCHIAN Colette 05 59 45 32 44

LOUMAGNE Nelly 05 59 45 26 45

M. THEODORE Jean 05 59 45 33 87

US Larrendart Félicitations à Nicolas



Lors de l'assemblée générale de la pelote du 10 avril 2010, le Vice Président Olivier Marrisiaux a tenu à féliciter au nom du Club et de la Ville, Nicolas Miremont pour son excellente participation lors des championnats du monde des

moins de 22 ans puisque Nicolas est revenu avec la médaille d'argent autour du cou :

« Nico, on voulait, en présence de tout le monde ici, marquer le coup pour ta sélection en Équipe de France de Pelote, pour les mondiaux espoirs, en Argentine, à Gualaguay.

Voilà quelques années que tu pratiques la « baline », et à force de persévérance et de volonté, tu as fini

par te faire remarquer. Comme quoi le talent naturel est valable s'il est cultivé ! Car en passant par des professeurs tels que Guy, maintenant Laurent, sans oublier ton père Patrick, tu as su améliorer ton jeu pour en arriver là où tu es maintenant. Pour ce qui est du physique, rien de tel qu'un club de rugby de haut niveau, celui de ton cœur, l'Aviron, et ainsi l'athlète est complet.

De plus, en Argentine, avec le soutien de ta maman, tu as trouvé les ressources pour aider tes copains à atteindre la finale, belle performance.

Donc, maintenant que tu as commencé à tracer ton chemin, on te souhaite bonne continuation et pourquoi pas rendez-vous à des prochains mondiaux en tant que senior ? ! Encore bravo Nico ! » ■

Discours d'Olivier Marrisiaux
Vice-président U.S. Larrendart

TENNIS DE TABLE

Cette année encore, Elie BENITAH proposera durant le mois de juillet une animation pour les jeunes de la Maison des Jeunes d'Ondres sous la responsabilité de leur directeur Jérôme GONIN.

VOLLEY



La section, comme chaque année, prévoit d'organiser son traditionnel « tournoi de Beach-volley du 15 août ». Ce tournoi mixte est ouvert à tous, garçons, filles, enfants et adultes. Les inscriptions se feront sur place.

Les SENIORS

La section Senior tient à rappeler que quelques « anciens » se retrouvent les lundis et vendredis autour de jeux de cartes, de goûters et d'un repas hebdomadaire le vendredi.

Ce repas du vendredi midi a lieu au Foyer Yvonne Loiseau, (foyer club du 3^e âge), il est destiné à tous les adhérents qui souhaitent partager un moment de convivialité. Les inscriptions se font le mercredi, auprès de Claudie 05 59 45 23 10.

Le règlement (10 €) se fait sur place le vendredi.

Infos de dernière Minute!

Création d'une section MARCHE - PETITE RANDONNÉE

Plusieurs personnes ayant exprimé le désir de pouvoir exercer une activité « Marche » au sein du FOYER, celui-ci envisage de mettre en place, à partir de la rentrée prochaine, une nouvelle section « MARCHE - PETITE RANDONNÉE ». Si donc, vous étiez éventuellement intéressé(e), soyez assez aimable de vous manifester rapidement auprès du secrétariat du Foyer au 05 59 45 38 39 ou par mail fepo@wanadoo.fr

Groupe de recherche sur L'HISTOIRE LOCALE

Ouvrages édités par la section :

- N° 1 « Quelques Ondrais ayant marqué notre commune au cours du siècle »
- N° 2 « Notre forêt »
- N° 3 « Chasse et pêche depuis le début du siècle à Ondres et dans les Landes »
- N° 4 « L'agriculture autrefois à Ondres et dans le sud des Landes »
- N° 5 « Ondres, les métiers d'autrefois »
- N° 6 « Histouerots d'aouts cops » « Petites histoires Ondraïses anciennes et amusantes »
- N° 7 La guerre de 1939-1945 vécue à Ondres
 - « Le bulletin » N° 1 (juillet 2002)
 - « Le bulletin » N° 2 (mai 2008)
 - « Le bulletin » N° 3 (juin 2009)
 - « Le bulletin » N° 4 (décembre 2009)

Ces divers recueils sont disponibles au Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres. ■

Inscriptions Concours des jardins fleuris



La Ville renouvelle le concours des jardins et balcons fleuris! L'office de tourisme et les Services Techniques d'Ondres invitent les habitants à contribuer au fleurissement et à l'embellissement de la ville en participant au concours des jardins et balcons fleuris. Ce concours est ouvert à tous les propriétaires ou locataires de jardins, terrasses et balcons, mais

aussi aux commerces, propriétaire ou locataires d'entreprises ou hôtels, restaurants, cafés.

Un jury, composé d'élus et de techniciens fera le tour des réalisations et attribuera des récompenses dans les différentes catégories (individuelle, collective...). Les prix d'une valeur totale de 300 € en bons d'achat seront attribués pour l'ensemble des catégories et fixés par le jury.

L'aménagement paysager et l'amélioration du cadre de vie restent une priorité pour la municipalité. Cette initiative permet d'encourager la population à participer à l'embellissement de la commune.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie ou à l'Office de tourisme et à retourner en Mairie avant le 16 juillet 2010. ■

Renseignements: **Maïalen URREIZTIETA**

Assistante des Services Techniques 05 59 45 29 22

ECLAT

Les activités gasconnes continuent

Après la réception des collégiens d'Arreau les 28 et 29 mai, les Eclatés ont planté leur Mai chez Alphonse Autran. Voir des photos de ces journées sur le site de la banda www.chaouchepadere.hautetfort.com et l'article Sud Ouest sur le blog: boucau.blogs.sudouest.com

Le 9 mai ECLAT a participé à la Journée Gasconne de Biscarrosse ainsi qu'aux Escales Gasconnes à Hastings les 15 et 16 mai, et à la Fête de l'Alose les 28 et 29 mai à Ste Marie de Gosse. Dimanche 30 mai ce sont les danseurs qui ont animé le marché pour leur dernière prestation avant les vacances.

Dans la première semaine de Juin les Eclatés inaugurent leur quiller tout neuf en offrant l'hospitalité à

Aci Gasconha pour une après midi défi aux Quilles de Six

Dimanche 20 juin: Fête de la Musique à Capranie (17 h) entrée gratuite

Trois chorales: Boga Boga (Bidart) Ermend Bonnal (Tarnos) Lous Esclatats (Ondres)

Un Orchestre: orchestre Adultes de Tarnos. La banda jouera pendant les intermèdes.

Samedi 26 juin: Fêtes de Ondres

ECLAT anime les jeux pour enfant sur le fronton (jeux traditionnels gascons)

Ils se dérouleront après la course à trottinettes.

Dimanche 27 juin: 9 h à 13 h La banda anime le passe rues et la réception de la municipalité. ■

Anim'Ondres

Du 25 au 28 juin Ondres en Fêtes

L'équipe d'Anim'Ondres est ravie de vous présenter les fêtes d'Ondres 2010, des fêtes patronales exclusives! Autour de la Fête de la Saint Pierre toutes les activités traditionnelles vous sont à nouveau proposées: pêche, pétanque, quilles, foot et trottinettes... Cette année, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur deux thèmes qui nous paraissent incontournables, à savoir: la prévention des risques liés à la consommation d'alcool lors des fêtes locales et la sauvegarde de l'environnement. Vous découvrirez également que le Samedi sera la journée dédiée aux enfants... et aux anciens!

La musique sera le fil conducteur de nos fêtes, puisque vous pourrez voir défiler sur scène et même sur la place publique de nombreux groupes pour notre plus grand bonheur.

Bien sûr tout cela ne serait pas possible sans votre soutien et votre fidélité, vous habitants de la commune. Merci également à tous les bénévoles d'Anim'Ondres, aux employés communaux, à la



Municipalité et aux commerçants pour leur soutien financier. En espérant vous voir nombreux aux rendez-vous! ■

Anim'Ondrement votre!

Clin d'œil « Je donne 1 € pour un gobelet »

Cette année, vous découvrirez les verres réutilisables, ils contribueront à réduire nos déchets.

Mode d'emploi: L'écolocup est un verre en plastique durable consigné à 1 €.

Vous l'utilisez tout au long de la manifestation puis décidez de le restituer ou non.

De plus « l'écolocup » sera préventif des risques liés à l'alcool avec l'impression d'une réglette qui rappellera qu'il y a autant d'alcool dans une bière, un verre de vin que dans un whisky soda. Agir pour l'environnement par des gestes simples:

C'est le devoir de chacun d'entre nous. C'est un geste citoyen. ■

Culture

Entre las aigas (Euntre leus aygues)

Pré-Nota : Nous continuons la chronique gasconne, initiée par Jean-Paul Dartiguelongue, par un document sur la végétation de la région. Grâce aux recherches effectuées par divers ateliers de gascon du secteur (« ECLAT » à Ondres, « Arrebisclam » à St-Martin-de-Seignanx, et « Ací Gasconha » à Anglet), nous allons essayer, petit à petit, de vous aider à vous réapproprier différents termes de notre langue. C'est aussi une façon de défendre notre patri-

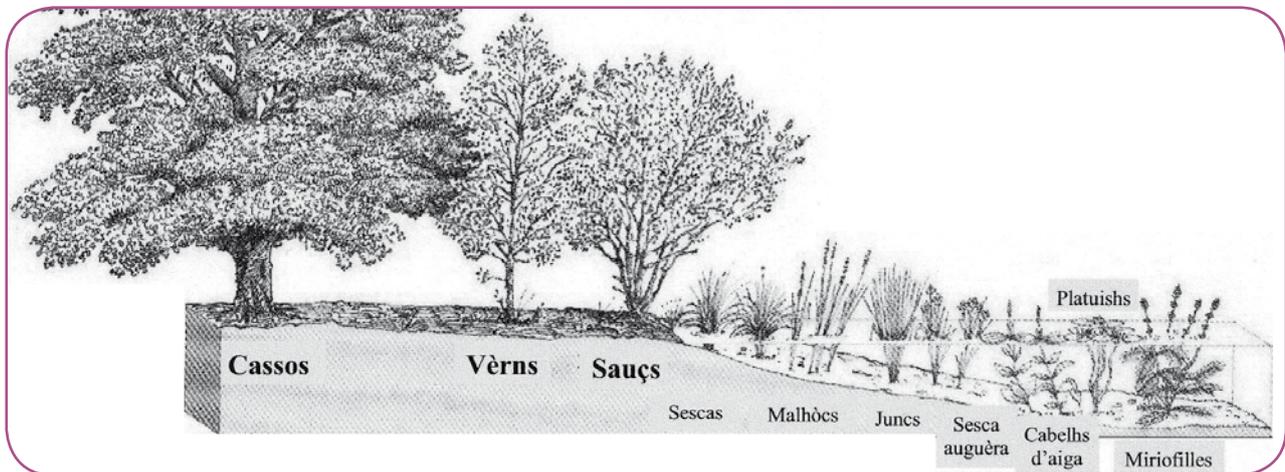
Lo gascon en partage (Lou gascoun eun partatdye)

moine culturel... Nous avons rédigé les documents dans la graphie classique du gascon (celle qu'on ne vous a malheureusement jamais apprise à l'école... mais qui est utilisée pourtant aujourd'hui par l'Éducation Nationale). Et pour la mettre à la portée de tous, nous avons indiqué la prononciation locale, et accompagné le tout d'un petit lexique récapitulatif.

Miquèu BARIS

Professeur de Gascon de l'Amicale ECLAT

Quauques vegetaus deu parçan (Coques beuyetaous dou parçan)



Document original reproduit avec l'aimable autorisation du CPIE de St-Martin-de-Seignanx.

Los cassos que vaden* suu sequèr*, tot com los castanhèrs* e los pins (lous cassous que bàdeun sou seuquè, tout coum lous castagnès eu lous pins). **Los vèrns* que vaden sus la barta hauta e dens la barta baisha** (lous bèrns que bàdeun sus le barte haoute eu deuns le barte bache). **Los sauçs*, eths, que vaden sustot dens la barta baisha o la gotèra, tot com los vimis*** (lous saouç, euts, que bàdeun sustot deuns le barte bache ou le goutère, tout coum lous bimis). **Los briules* o pibols*, e tanben trems* e hrèishos*, que vaden natura-**

ment sus la barta hauta (lous brioules ou pibles, eu tabeuy treums eu hrèchous que bàdeun naturaou-meun sus le barte haoute). **Aquera barta, aperada tanben a bèths còps* la barta a hen* o la vorruga alluviau* qu'es de mei en mei cobèrta de plantacions de carolinas*** (aqueure barte, apeurade tabeuy a bèts còps le barte a heuy ou le bourrugue allubiaou qu'eus de meuy eun meuy coubèrte de plantaciouns de caroulines). ■

LEXIC

a bèths còps: parfois
alluviau: alluvial(e)
briules: peupliers blancs
carolinas: carolins
cassos: chênes

castanhèrs: châtaigniers
gotèra: gouttière, barthe basse
hen: foin
hrèishos: frênes
parçan: région, contrée

pibols: peupliers blancs
sauçs: saules
sequèr: côteau sec
trems: trembles
vàder: pousser, grandir

vèrns: vergnes, aulnes
vimis: osier
vorruga: verrue, bourrelet

Bibliothèque

Nouveautés Adultes - Mai 2010

ROMANS

Les gens heureux ont une histoire, **M. JEURY**
Et tu seras sauvée, **D. ANGELO**
Avril à Paris, **M. WALLNER**
La rose de Martinique, **A. STUART**
Poisons, **M.C PIQUET**
Punchao, **B. HOUETTE**
Concerto à la mémoire d'un ange, **C.E SCHMITT**
Mara, **M. PINGEOT**
Grand-mère Antonia, **J.P MALAVAL**
Olska Pollock - L'inspérée, **A. PLICHOTA - C. WOLF**
La mémoire des murs, **T. DE ROSNAY**
Les témoins de la mariée, **D. VAN CAUWELAERT**
La centrale, **E. FILHOL**
Mauvaises nouvelles de la chair, **M. ROUANET**
L'eau du diamant **C. BATTISTI**
La ferme de Jeanne, **J.-P. FROUSTEY**
Le gang des mégères apprivoisées, **T. SHARPE**
Les terres saintes, **A. STHERS**
Sois un homme, Papa, **J. BOISSARD**

Les secrets de la forêt, **G. BORDES**
Le Kabbaliste de Prague, **H. MAREK**
Au-delà des pyramides, **D. KENNEDY**
La dague au lys rouge, **J. BENZONI**
Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi, **K. PANCOL**
La fille de papier, **G. MUSSO**

POLICIERS

L'homme du lac, **A. INDRIDASON**
La voix, **A. INDRIDASON**
Hiver arctique, **A. INDRIDASON**
Sans laisser d'adresse, **H. COBEN**
Jusqu'au dernier, **N. FRENCH**

DOCUMENTAIRES

Anti-cancer, les gestes quotidiens, **D. SERVAN-SCHREIBER**

BIOGRAPHIE

Ma vie, **Jane FONDA**

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque municipale :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	10h30-12h00	
Mardi		
Mercredi		18h00-19h30
Jeudi		16h30-18h00*
Vendredi	10h30-12h00	
Samedi		

Festi'Mai 2010



Samedi 29 mai, Salle Capranie, le rideau vient de se fermer sur la 13^e édition du Festi'mai. Comme chaque année, ce festival a permis d'offrir des spectacles dans les 8 communes du Seignanx, d'aller à la rencontre des personnes âgées dans les maisons de retraite, des personnes en situation de handicap à la Résidence Tarnos Océan, des enfants

des Centres de Loisirs. Pendant un mois, la culture était partout et pour tous.

Cette année, c'est Souad Massi que nous avons accueilli à Ondres. Souad Massi a accepté d'être la marraine de ce 13^e Festi'mai car elle a retrouvé dans notre festival des valeurs qui sont les siennes, entre autres, l'accès à la culture pour tous. Elle rêvait de chanter entre mer et montagne avec un grand soleil pour se rapprocher de ses racines. Le soleil était un peu timide ce jour-là mais il était dans le cœur du public. Une salle comble, un public comblé... Un vrai moment de bonheur. La Communauté des Communes vous donne déjà rendez-vous pour le mois de mai 2011. Que vive le 14^e Festi'mai! ■

Économie



Bienvenue au **nouvel Institut de beauté Ondrais**

Depuis début juin 2010, l'Institut de beauté « Nature et Beauté » situé Place Richard Feuillet a changé d'identité et s'appelle « **Histoire d'un soin** ».

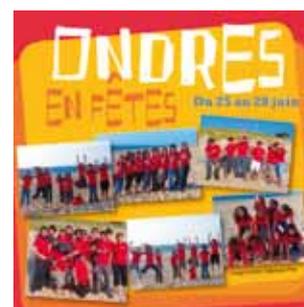
Après un parcours professionnel de plusieurs années dans différents instituts de la Cote Basque, **Pauline Porte** a décidé de s'installer dans notre commune.

Elle vous invite à venir découvrir ce nouvel institut entièrement relooké.

Agenda

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
25 au 28 juin	Fêtes d'ondres	Anim'ondres et municipalité	Centre bourg
3 Juillet	Ondres en refêtes Tournoi de foot	Anim'ondres	Stade
À partir du 5 juillet <i>Tous les lundis soir en juillet et août</i>	Course landaise	Fepo et aso	Stade
À partir du 7 juillet <i>Tous les mercredis en juillet et août</i>	Les mercredis de la pelote basque	Us larrendart	Complexe sportif Larrendart
13 juillet	Casetas	Anim'ondres et les associations ondraises	Place R. Feuillet
19 au 25 juillet	Exposition de peintures et sculptures	La croisée des arts d'aquitaine	Espace capranie
27 juillet et 10 août	Soirée tradition Gasconnes	Eclat	Départ de l'office de tourisme à 17 h
7 août	Bœuf grille	Anim'ondres	Place R. Feuillet
18 septembre	Jean-François Balerdi Spectacle humoristique	Mairie - Service culture	Espace capranie
2 octobre	Fête de l'enfance	Mairie Service petite enfance et enfance	Espace capranie
13 novembre	Paco ibanez	Mairie - Service culture	Espace capranie
3 décembre	Sissi pieds jaunes Théâtre des chimères	Mairie - Service culture	Espace capranie
3, 4 et 5 décembre	Téléthon	Téléthon Associations ondraises - Mairie	Place R. Feuillet
12 décembre	Noël des enfants	Mairie	Espace capranie

Pour tous renseignements sur les festivités Ondraises, vous pouvez contacter la Mairie d'Ondres 05 59 45 30 06 ou l'Office de Tourisme Communautaire du Seignaux 05 59 45 19 19. ■



Surveillance des Plages

Nous vous rappelons que la mer est dangereuse en particulier pour les enfants. Il est impératif de respecter et faire respecter les consignes de sécurité affichées à l'entrée de la plage.

La Plage d'Ondres sera surveillée du 19 juin au 12 septembre 2010.

du 19 au 30 Juin de 12h à 18h30

du 1^{er} juillet au 31 août de 11 h à 19 h

du 1^{er} au 12 septembre de 12 h à 18h30 ■

So'XL, le réseau été des Landes

So'XL la nouvelle ligne estivale du Conseil Général est arrivée à Ondres.

Ligne 41 BAYONNE SEIGNOSSE	Tous les jours*		Sam. Juill. août		Tous les jours*		Sam. Juill. août		Tous les jours*		Sam. Juill. août	
	Matin	haut.	Matin	haut.	Matin	haut.	Matin	haut.	Matin	haut.	Matin	haut.
BAYONNE Gare SNCF	11h00	12h40	14h20	15h40	16h40	17h40	18h50					
ONDRES Pignada	11h18	12h58	14h38	15h58	16h58	17h58	19h08					
ONDRES Bertrix	11h21	13h01	14h41	16h01	17h01	18h01	19h11					
LABENNE Foyer	11h26	13h06	14h46	16h06	17h06	18h06	19h16					
CAPBRETON La Pointe	11h32	13h12	14h52	16h12	17h12	18h12	19h22					
CAPBRETON La Civelles	11h35	13h15	14h55	16h15	17h15	18h15	19h25					
CAPBRETON Église	11h37	13h17	14h57	16h17	17h17	18h17	19h27					
CAPBRETON Gare	11h39	13h19	14h59	16h19	17h19	18h19	19h29					
CAPBRETON Pont Lajus	11h44	13h24	15h04	16h24	17h24	18h24	19h34					
CAPBRETON Mille Sabords	11h45	13h25	15h05	16h25	17h25	18h25	19h35					
HOSSEGOR Parc Rosny	11h52	13h32	15h12	16h32	17h32	18h32	19h42					
HOSSEGOR Fond du Lac	11h57	13h37	15h17	16h37	17h37	18h37	19h47					
SEIGNOSSE (Le Penon) Estagnots	12h02	13h42	15h22	16h42	17h42	18h42	19h52					
SEIGNOSSE (Le Penon) Bourdaines	12h05	13h45	15h25	16h45	17h45	18h45	19h55					
SEIGNOSSE (Le Penon) Office de Tourisme	12h15	13h55	15h35	16h55	17h55	18h55	20h05					

* Juin/septembre : uniquement les samedis et les dimanches

* Juillet/août : tous les jours (du sam. 3/07 au dim. 29/08/10)

* En juin et septembre, ces horaires ne fonctionnent que les samedis et dimanches
Horaires sous réserve de modifications liées à des changements de la SNCF

Ligne 41 SEIGNOSSE BAYONNE	Tous les jours*		Sam. Juill. août		Tous les jours*		Tous les jours*	
	Matin	haut.	Matin	haut.	Matin	haut.	Matin	haut.
SEIGNOSSE (Le Penon) Office de Tourisme	8h15	9h00	9h45	12h55	13h25	16h00		
SEIGNOSSE (Le Penon) Bourdaines	8h17	9h02	9h47	12h57	13h27	16h02		
SEIGNOSSE (Le Penon) Estagnots	8h21	9h06	9h51	13h01	13h31	16h06		
HOSSEGOR Fond du Lac	8h25	9h10	9h55	13h05	13h35	16h10		
HOSSEGOR Parc Rosny	8h27	9h12	9h57	13h07	13h37	16h12		
CAPBRETON Rue des Campeurs	8h29	9h14	9h59	13h09	13h39	16h14		
CAPBRETON Pont Lajus	8h31	9h16	10h01	13h11	13h41	16h16		
CAPBRETON Église	8h33	9h18	10h03	13h13	13h43	16h18		
CAPBRETON Gare	8h34	9h19	10h04	13h14	13h44	16h19		
CAPBRETON Le Gaillou	8h37	9h22	10h07	13h17	13h47	16h22		
CAPBRETON La Pointe	8h39	9h24	10h09	13h19	13h49	16h24		
LABENNE Foyer	8h47	9h32	10h17	13h27	13h57	16h32		
ONDRES Bertrix	8h55	9h40	10h25	13h35	14h05	16h40		
ONDRES Pignada	9h00	9h45	10h30	13h40	14h10	16h45		
BAYONNE Gare SNCF	9h30	10h15	11h00	14h10	14h40	17h15		

* Juin/septembre : uniquement les samedis et les dimanches

* Juillet/août : tous les jours (du sam. 3/07 au dim. 29/08/10)

* En juin et septembre, ces horaires ne fonctionnent que les samedis et dimanches
Horaires sous réserve de modifications liées à des changements de la SNCF

Horaire des marées

JUILLET

Date	Pleines Mers						Basses Mers					
	Matin	haut.	Coef.	Soir	haut.	Coef.	Matin	haut.	Soir	haut.		
1 J	8 18	3,60	69	20 38	3,75	66	2 12	1,20	14 20	1,35		
2 V	8 55	3,50	63	21 18	3,65	59	2 48	1,30	14 59	1,45		
3 S	9 36	3,40	56	22 03	3,50	52	3 28	1,40	15 44	1,60		
4 D	10 25	3,30	48	22 56	3,35	45	4 13	1,55	16 36	1,70		
5 L	11 26	3,20	43	23 58	3,25	41	5 04	1,65	17 37	1,80		
6 M	--	--	--	12 35	3,20	40	6 02	1,70	18 44	1,80		
7 M	1 04	3,25	41	13 40	3,30	43	7 07	1,70	19 40	1,65		
8 J	2 08	3,35	47	14 39	3,50	51	8 09	1,55	20 48	1,50		
9 V	3 07	3,50	56	15 32	3,70	62	9 05	1,40	21 41	1,25		
10 S	4 01	3,70	68	16 21	3,95	74	9 57	1,20	22 30	0,95		
11 D	4 51	3,90	80	17 09	4,15	86	10 45	0,95	23 18	0,75		
12 L	5 39	4,05	91	17 58	4,35	95	11 32	0,80	--	--		
13 M	6 26	4,15	98	18 43	4,45	101	0 05	0,55	12 18	0,65		
14 M	7 12	4,20	102	19 30	4,45	102	0 52	0,45	13 05	0,60		
15 J	7 59	4,15	100	20 18	4,35	98	1 39	0,45	13 52	0,85		
16 V	8 46	4,00	94	21 07	4,15	89	2 26	0,60	14 39	0,80		
17 S	9 36	3,80	84	21 59	3,90	77	3 14	0,80	15 30	1,00		
18 D	10 31	3,60	71	22 59	3,65	64	4 05	1,05	16 25	1,20		
19 L	11 36	3,45	58	--	--	--	5 04	1,35	17 30	1,40		
20 M	0 10	3,45	53	12 49	3,40	49	6 13	1,55	18 48	1,55		
21 M	1 30	3,30	47	14 04	3,45	47	7 32	1,60	20 08	1,55		
22 J	2 47	3,35	49	15 10	3,55	52	8 42	1,55	21 18	1,45		
23 V	3 40	3,45	56	16 03	3,70	60	9 39	1,45	22 09	1,30		
24 S	4 35	3,55	64	16 47	3,85	68	10 25	1,30	22 54	1,15		
25 D	5 13	3,65	72	17 24	3,95	75	11 05	1,20	23 32	1,05		
26 L	5 47	3,75	77	17 58	4,05	79	11 41	1,10	--	--		
27 M	6 18	3,80	81	18 31	4,10	81	0 07	1,00	12 15	1,05		
28 M	6 48	3,85	81	19 02	4,05	81	0 39	0,95	12 46	1,05		
29 J	7 17	3,80	80	19 33	4,00	79	1 10	1,00	13 17	1,10		
30 V	7 46	3,75	76	20 05	3,90	74	1 41	1,05	13 49	1,15		
31 S	8 18	3,70	71	20 39	3,75	68	2 13	1,15	14 23	1,30		

AOÛT

Date	Pleines Mers						Basses Mers					
	Matin	haut.	Coef.	Soir	haut.	Coef.	Matin	haut.	Soir	haut.		
1 D	8 52	3,55	64	21 17	3,60	60	2 47	1,25	15 01	1,45		
2 L	9 32	3,45	55	22 02	3,40	51	3 25	1,45	16 45	1,60		
3 M	10 24	3,30	46	23 02	3,25	42	4 09	1,60	18 41	1,75		
4 M	11 36	3,20	39	--	--	--	5 06	1,70	17 55	1,80		
5 J	0 18	3,20	37	12 59	3,25	38	6 20	1,75	10 17	1,70		
6 V	1 36	3,25	40	14 12	3,45	45	7 40	1,65	20 28	1,50		
7 S	2 46	3,45	52	15 13	3,70	59	8 47	1,45	21 26	1,20		
8 D	3 45	3,70	67	16 05	4,00	76	9 42	1,15	22 16	0,85		
9 L	4 37	3,95	83	16 54	4,30	91	10 30	0,90	23 02	0,60		
10 M	5 24	4,15	98	17 40	4,50	103	11 16	0,60	23 47	0,35		
11 M	6 08	4,35	108	18 25	4,65	111	--	--	12 01	0,45		
12 J	6 52	4,40	112	19 10	4,60	111	0 32	0,25	12 45	0,35		
13 V	7 35	4,30	109	19 55	4,45	105	1 17	0,30	13 30	0,45		
14 S	8 19	4,15	100	20 40	4,20	93	2 01	0,50	14 15	0,60		
15 D	9 04	3,90	86	21 29	3,85	77	2 47	0,75	15 03	0,80		
16 L	9 55	3,65	69	22 28	3,50	60	3 35	1,10	15 57	1,25		
17 M	10 59	3,40	52	23 44	3,25	45	4 32	1,45	17 05	1,50		
18 M	--	--	--	12 22	3,30	40	5 45	1,70	18 34	1,70		
19 J	1 18	3,15	38	13 51	3,30	38	7 14	1,75	20 04	1,65		
20 V	2 42	3,20	41	15 01	3,50	46	8 31	1,70	21 10	1,50		
21 S	3 38	3,35	51	15 51	3,65	57	9 26	1,50	21 57	1,30		
22 D	4 19	3,50	62	16 29	3,85	67	10 09	1,30	22 35	1,15		
23 L	4 52	3,65	72	17 03	4,00	75	10 45	1,15	23 09	1,05		
24 M	5 22	3,80	79	17 35	4,10	81	11 19	1,05	23 40	0,95		
25 M	5 51	3,90	83	18 05	4,15	84	11 50	0,95	--	--		
26 J	6 20	3,95	85	18 35	4,15	85	0 10	0,90	12 20	0,95		
27 V	6 48	3,95	85	18 04	4,10	84	0 39	0,90	12 49	0,95		
28 S	7 15	3,90	82	18 34	4,00	80	1 08	0,95	13 19	1,05		
29 D	7 44	3,80	76	20 05	3,85	73	1 38	1,05	13 50	1,15		
30 L	8 16	3,70	69	20 40	3,65	64	2 09	1,20	14 25	1,30		
31 M	8 53	3,55	59	21 23	3,45	54	2 44	1,35	15 05	1,50		

Calendrier 2010-2011

La cloche va bientôt sonner, les portes des écoles vont se refermer. Nous vous souhaitons de très agréables vacances. Rentrée scolaire des enseignants, le mercredi 1^{er} septembre.

Rentrée Scolaire des élèves le jeudi 2 septembre

Vacances de la Toussaint du 22 octobre au 4 novembre 2010
 Vacances de Noël du 16 décembre au 3 janvier 2011
 Vacances d'Hiver du 11 février au 28 février 2011
 Vacances de Printemps du 8 avril au 26 avril 2011
 Vacances d'Été du 1^{er} juillet au 5 septembre 2011

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. ■



L'État Civil vous informe

ATTENTION AUX DÉLAIS!

Les délais d'obtention des titres d'identités sont longs. Pour faire ou refaire votre carte d'identité ou votre passeport, pensez-y rapidement!

Le délai d'obtention des Cartes Nationales d'identité et des Passeports est passé de 15 jours maximum à 6 voire 8 semaines minimum. Les services de la Sous-Préfecture et de l'Imprimerie Nationale mettent tout en œuvre pour réduire ce délai. Toutefois, prenez vos précautions, n'attendez pas la dernière minute pour faire votre demande.

L'idéal est de faire ou refaire votre titre d'identité dès que celui-ci est périmé sans attendre d'en avoir besoin. ■



Aide 2010 du conseil général des landes

Cette aide est attribuée aux enfants dont l'un des parents a été demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RMI ou du RSA au cours de l'année 2009.

Ouvrent droit à la prime :

- Les enfants vivant au foyer dont l'un des parents a été inscrit comme demandeur d'emploi ou bénéficiaire du RMI/RSA au cours de l'année 2009
- Les enfants nés avant le 31/12/2009 et âgés de moins de 18 ans au 31/12/2009
- Les enfants scolarisés de moins de 16 ans au 31/12/2009
- Les enfants âgés de 16 à 18 ans au 31/12/2009, scolarisés ou demandeurs d'emploi (à la condition

qu'ils ne reçoivent pas eux-mêmes d'aide publique servie aux travailleurs privés d'emploi) au 31/12/2009.

La prime est accordée pour chaque enfant, en fonction de ressources imposables du foyer

Pour demander cette prime :

Adressez vous au CCAS d'Ondres qui instruira votre demande. Le dossier devra parvenir au Conseil Général avant le 15 novembre 2010 au plus tard. Contactez M^{me} Dominique BERHO, CCAS d'Ondres au 05 59 45 29 12 ■

À petits pas...

Pas facile d'être parent : beaucoup de questions se posent, les certitudes sont bousculées... Pour trouver une oreille attentive, un accompagnement et un soutien ou tout simplement rencontrer des professionnels de l'enfance, d'autres mamans et voir votre enfant évoluer avec d'autres enfants. « À petits pas » le nouveau lieu d'accueil enfants parents a ouvert ses portes le 5 mai 2010. Vous pouvez vous joindre à nous tous les mercredis de 15 h à 17 h.

Pour plus de renseignements, contacter la Maison de la Petite Enfance 05 59 45 14 72 ■



Enlèvement d'encombrants

Une collecte mensuelle de ferrailles UNIQUEMENT est organisée par les services municipaux pour l'enlèvement des ferrailles : appareils électroménagers, réfrigérateurs, gazinières, lave-linge, sommiers métalliques, etc... **le 1^{er} lundi de chaque mois.**

les riverains doivent déposer leurs encombrants la veille au soir de la collecte devant leur propriété, le

plus près possible de la voie communale, en les rassemblant au mieux de façon à ne pas encombrer inutilement le trottoir et ne pas gêner la voirie.

Après la collecte, aucun objet encombrant non collecté ne devra rester sur le domaine public. L'abandon pur et simple de tout objet encombrant sur la voie publique est interdit. Services Techniques : 05 59 45 29 22

SITCOM Cote Sud des Landes



Enlèvement d'encombrants.

Si vous n'avez pas la possibilité d'apporter vos encombrants (cartons, déchets de jardin...) à la dé-

chetterie par vos propres moyens, vous pouvez nous contacter au 05 58 72 03 94.

Tarifs : 33 € par enlèvement de 2 m³. ■

Ondres

d'hier à aujourd'hui

La Fête du village autrefois



Comme dans tous les villages, la fête locale « Le Heste » était fêtée par toute la population. Plusieurs familles étaient apparentées les unes avec les autres. La fête se déroulait le Dimanche après la Saint Pierre, ou le jour même quand celle-ci tombait un dimanche, ce qui faisait alors dire que l'on « mangeait le Saint ».

C'était d'abord une fête de famille, les parents réunissaient tous les enfants et petits enfants dans la maison familiale, natale pour beaucoup, que l'on appelait « a Case ». Aucun n'aurait manqué, surtout ceux qui habitaient hors commune.

C'était un repas très copieux, avec volailles et pâtisseries maison, préparé par la mère ou grand-mère qui allait régaler tout le monde. La fête commençait le dimanche à la sortie de la messe, souvent avec la clique ou la fanfare et l'on se rendait sur la place publique, sous le hangar, devenu salle des fêtes en 1948.

À l'ouverture il y avait un bal, appelé apéritif concert. Ce moment était très attendu, surtout par les jeunes filles, qui souvent étrennaient leur robe neuve, ce qui n'arrivait pas plusieurs fois dans l'année. Elles pensaient bien sûr, à ces premières rencontres avec valses et tangos, et aussi, à la tolérance exceptionnelle accordée pour l'heure de rentrée après le bal du soir.

À cette ouverture du bal il y avait les jeunes, mais aussi, les boulangères et les garçons serveurs en tablier blanc, et beaucoup de danseurs, « tous des locaux cap et tout ». Puis c'était l'apéritif aux terrasses des cafés, chez Moret, - Fil de Fer - La Gaouchère, les femmes par petits groupes, puis les garçons et les filles ensemble, puis des familles entières sauf la cuisinière. Les serveurs étaient tous des proches et amis des cafetiers, qui aimaient faire la fête tout en travaillant, et qui n'étaient même pas déclarés à l'URSSAF!

C'était aussi le début de la fête foraine, avec manège pour les petits, le « pousse-pousse » et quelquefois les autos tamponneuses pour les plus grands, les stands de tir et autres jeux, et ventes de friandises. Ce sont les forains qui ressentaient si la sollicitation des portes monnaie des pépés et mémés avait été entendue. Les bals se déroulaient uniquement le dimanche à midi et le soir, ils étaient fréquentés par les danseurs de tout âge, dont certains n'avaient que le jour de la fête pour profiter de ce plaisir.



Il arrivait quelquefois qu'un concours de valse fût organisé, très apprécié par les acteurs et par les spectateurs, vu la qualité des participants. Il y a eu très souvent un feu d'artifice, ou le Toro de Fuego, tirés aux alentours de minuit.

Après le bal à 1 ou 2 h du matin, les jeunes continuaient aux terrasses du café, avec panaché au rhum, vin, omelette, morue, soupe à l'ail, avec quelques intermèdes pour les farces habituelles, pas très onéreuses pour les victimes, telles qu'échange de portails ou même de cochons entre voisins. L'âne du sonneur de cloche se retrouva même dans le porche de l'église!

Un moment de la fête très attendu, même au-delà de la commune, était le grand prix cycliste le lundi après-midi sur le circuit d'Yrieux qui passait même sur la RN 10. Il réunissait tous les meilleurs coureurs du Sud Ouest. Les noms de Jeannot Mourquy, Albert Dolhats, Camille Danguillaume sont encore dans les mémoires des plus anciens, qui passaient une partie de la course en spectateur à la côte d'Yrieux, et revenaient pour l'arrivée devant chez Moret Caquette. La course comprenait 10 tours à l'endroit et 1 tour à l'envers après la boucle de Bouillères.

Le lundi matin, il y avait des jeux pour enfants avec course en sacs, à l'œuf, et autres, et aussi le Mât de cognac. Quelquefois aussi, la course cycliste communale eut lieu sur le circuit du Claous. En 1949, on constata beaucoup de crevaisons, avec le même modèle de clou! Durant toute la journée, la fête continuait dans les auberges de quartier, Janvier, Lahitoun, Gaouchère, Pierrot, Bet Peuch avec les parties de quilles suivies bien souvent de dégustation de fritures d'anguille, escargots ou autres. Beaucoup d'anciens jouaient aussi aux cartes avec bien sûr les chopines sur le coin de la table.

L'organisation de la fête était plus simple qu'aujourd'hui, la course cycliste était l'affaire du Vélo Club de Tarnos, les apéritifs, se déroulaient dans les bistrotts, le reste était très simple, bien sûr géré par le Comité des Fêtes, en relation avec des membres du conseil municipal.

Charlot Carty